

14. LA GÉLINIÈRE

De l'ancien français « Gelinier », le poulailler. A cela s'ajoute un suffixe « Iéra », collectif. La Gélinière est le lieu où vit un éleveur de volailles.



« D'azur, à deux poules d'argent, mises en barre, cantonnées au chef dextre d'une croix composée de quatre pointes de flèches adossées et jointes d'or. »

Les deux poules sont la traduction du nom du hameau.

La croix est l'un des éléments du blason communal rattachant ainsi le hameau à son chef lieu.

JUSTIFICATIFS :

Pas de référence dans le Dictionnaire Topographique de la Mayenne.